

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 MAI 2009**

**Délibération
n° 2009.05.086**

Direction du
développement
économique :
attribution d'une
subvention à
l'association " Jeune
Chambre
Economique" (JCE)
pour 2009

LE VINGT MAI DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 mai 2009**

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Jacky BONNET, Serge BOUCQ, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Eric DANCHE, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Marie-Noëlle DEBILY, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Alain PIAUD à Guy ETIENNE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Didier LOUIS par Serge BOUCQ, André BONICHON par Eric DANCHE

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A
L'ASSOCIATION " JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE" (JCE) POUR 2009**

La Jeune Chambre Economique (JCE) est une association regroupant des jeunes cadres et chefs d'entreprise en activité, qui rassemble au niveau national près de 2 500 membres. Chaque année, elle organise son congrès national, qui se déroulera cette année les 19 et 20 juin 2009, à l'espace Carat à l'Isle d'Espagnac.

Dans le cadre de sa compétence de soutien et de développement d'actions de développement économique d'intérêt communautaire, et en particulier compte tenu de l'intérêt de cette manifestation en matière de promotion économique de son territoire, la communauté d'agglomération souhaite accompagner cette initiative.

Ce soutien est un partenariat qui donne d'une part, des moyens supplémentaires à l'association et, d'autre part, qui permettra à la ComAGA d'être partie prenante dans le programme d'animation destiné aux congressistes. La ComAGA pourra notamment effectuer une prospection directe auprès des PME extérieures à la région. Un certain nombre de contacts professionnels seront également recherchés, ainsi qu'éventuellement de nouvelles implantations d'entreprises sur notre territoire.

La participation financière de la ComAGA est destinée :

- à la participation aux supports de communication ;
- à la participation aux dépenses de déplacement : bus sur l'agglomération ;
- à la participation à la soirée à la patinoire de Nautilus.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 16 avril 2009,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 11 mai 2009,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention de 23 000 € à l'association Jeune Chambre Economique.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention à venir.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 6574 – rubrique 902.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A LA MAJORITE (2 CONTRE),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 26 mai 2009	<u>Affiché le :</u> 28 mai 2009